DEC121891DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Xavier Inglebert, directeur général délégué aux ressources

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°100078DAJ du 12 mars 2010 portant nomination de M. Xavier Inglebert aux fonctions de directeur général délégué aux ressources ;

Vu le projet de convention de création du European Associated Laboratory « French-Israeli Laboratory on Foundations of Computer Science » (LEA FILOFOCS) entre l'Université de Tel-Aviv, l'université Paris Diderot et le CNRS ;

Vu le projet d'accord de coopération scientifique entre le Ministère de la Science et de la Technologie de l'Etat d'Israël et le CNRS,

DECIDE:

Art. 1. – Délégation est donnée à Xavier Inglebert, directeur général délégué aux ressources, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention de création du European Associated Laboratory « French-Israeli Laboratory on Foundations of Computer Science » (LEA FILOFOCS) entre l'Université de Tel-Aviv, l'université Paris Diderot et le CNRS.

Art. 2. – Délégation est donnée à Xavier Inglebert, directeur général délégué aux ressources, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'accord de coopération scientifique entre le Ministère de la Science et de la Technologie de l'Etat d'Israël et le CNRS.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 21 juin 2012